



2018

Les Cit s de l' nergie en action

Recueil de projets concrets dans les Cit s de l' nergie

« Les exemples brillants n'ont pas besoin d'être mis en lumière, car ils rayonnent par eux-mêmes ».

Helmut Glassl, ingénieur et peintre allemand.

Cette citation s'applique tout à fait à la recherche de bons exemples, mais moins à la diffusion de propositions et d'idées au sein du réseau suisse des Cités de l'énergie. Grâce à un coup de projecteur sur dix exemples concrets, cette brochure a pour but de combler ce manque, en montrant comment les communes, villes et régions peuvent agir pour un avenir énergétique et climatique durable. Toutes les communes, quelle que soit leur taille ou leur situation géographique, peuvent contribuer à la transition énergétique.

Les projets présentés ici ont été rassemblés et sélectionnés par le « Groupe de travail Bons exemples et instruments » de SuisseEnergie pour les communes, en collaboration avec les communes et leurs conseillers ou conseillères Cité de l'énergie.

Vous cherchez d'autres projets et d'autres bons exemples ? Adressez-vous à votre conseiller ou votre conseillère Cité de l'énergie ou à la direction romande de SuisseEnergie pour les communes.

ADRESSE DE CONTACT

**SuisseEnergie pour les communes,
direction romande**

GE | VD | VS f | FR | NE | JU

Jérôme Attinger, Planair SA

Crêt 108a, 2314 La Sagne

Tél. +41 32 933 88 40

Fax: +41 32 933 88 50

Table des matières

Région-Energie ABM – Trois communes, un objectif commun	4
Ardon – Mesures d’encouragement pour l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables	5
Courgevaux – Suivi de consommation des bâtiments communaux	6
Belmont-Broye – Assainissement complet de l’éclairage public	7
Eclubens – Partenariat éco-entreprise – Projet pilote	8
Gibloux – Taxe au poids pour les déchets	9
Lausanne – Actions de promotion du vélo	10
Le Locle – Système de covoiturage alternatif	11
Martigny – Engagement des écoles	12
Nyon – Guide pour favoriser la biodiversité en milieu urbain	13
Porrentruy – Smart-metering des bâtiments municipaux	14

Région-Energie ABM – Trois communes, un objectif commun

Les communes d'Agno, Bioggio et Manno (ABM) ont fait de la collaboration le point fort de leur politique énergétique. Elles ont défini des objectifs communs et mettent en place des mesures permettant d'atteindre ceux-ci. Ceci dans une optique d'amélioration continue visant à offrir une meilleure qualité de vie à leurs citoyens.

MESURE(S) DU CATALOGUE CITÉ DE L'ÉNERGIE

1.1.2 Programme de politique énergie-climat

EFFETS

- 170'000 CHF de soutiens financiers pour des projets de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables
- Plus de 1000 demandes de conseil au guichet-énergie ABM
- 20% des citoyens et des professionnels impliqués dans la politique énergétique
- 66 indicateurs contrôlés annuellement

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

[Concept pour l'établissement du bilan de la Société à 2000 watts](#)

[Outils de bilan énergie et climat pour les communes et régions](#)

[Programme Région-Energie](#)

www.energia-abm.ch

CONTACT

Patrick Bizzozero

Conseiller municipal de Bioggio, responsable de l'approvisionnement énergétique et président du groupe de travail Energia ABM
+41 91 611 83, patrick.bizzozero@bioggio.ch

UNE COLLABORATION GAGNANTE

En 2013, Agno, Bioggio et Manno se sont engagés dans la direction de la [société à 2000 watts](#) au moyen d'un programme d'actions spécifiques et en lançant le projet Energia ABM.

Le groupe de travail du même nom définit les mesures qui sont proposées aux autorités communales puis mises en place par le bureau énergie, avec le soutien du groupe de travail et de l'administration communale. La collaboration entre les communes permet d'optimiser les ressources et d'améliorer l'impact des actions mises en place.

UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE À 360°

Energia ABM permet aux communes de mener une politique énergétique locale progressiste à l'aide de mesures variées. Les communes informent et sensibilisent la population lors d'événements et d'actions ciblées ainsi que via l'envoi de bulletins d'information. Des conseils sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont fournis aux propriétaires immobiliers au guichet-énergie.

OPTIMISATION GRÂCE AU MONITORING

Les actions mises en place sont résumées dans un rapport d'activités publié chaque année sur le site www.energia-abm.ch. L'efficacité de celles-ci est contrôlée annuellement à l'aide de 66 indicateurs et par la mise à jour régulière du bilan énergétique et du bilan carbone. Les résultats de ce monitoring permettent d'optimiser et de planifier des actions, dans une optique d'amélioration continue.

NOUVEAUX ENJEUX

Le monitoring a mis en évidence l'importance majeure des secteurs de la mobilité et de l'économie. Il a permis d'identifier de nouvelles actions dans ces domaines, tel qu'un projet intercommunal de promotion de la mobilité durable, une distinction annuelle pour les entreprises exemplaires et une newsletter pour promouvoir les programmes d'efficacité pour l'économie.

Agno, Bioggio et Manno s'engagent ainsi pour une politique énergétique durable et une meilleure qualité de vie pour leur citoyennes et citoyens.



Membres du groupe de travail : Enrico Merlini et Sergio Baroni d'Agno, Patrick Bizzozzero et Fulvio Trentini de Bioggio, Giorgio Rossi et Andrea Prati de Manno.

Ardon – Mesures d'encouragement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

Souhaitant aider ses citoyens à aller dans le sens de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, la commune d'Ardon a mis en place des mesures financières d'encouragement pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

6.1.4 Soutien financier

EFFETS

- Incitation des citoyens à prendre part à la transition énergétique
- Intégration de l'ensemble de la population dans la démarche communale Cité de l'énergie

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

www.subventionsbatiment.ch

[Programme de subventions du Canton du Valais](#)

[Programme de subventions de la Commune d'Ardon](#)

CONTACT

Albert Guyaz

Commune d'Ardon

+41 79 642 46 22, albert.guyaz@ardon.ch

FINANCEMENT VIA LE BUDGET COMMUNAL

Afin de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables, la commune d'Ardon a souhaité mettre sur pied des subventions. Le montant annuel de celles-ci, pris sur le budget communal, s'élève à CHF 50'000.- par an. Cette somme devra donc être revue et revalidée annuellement, en fonction des dépenses réalisées. Cette solution permet toutefois plus de flexibilité et d'adaptation que dans un modèle de fonds lié à des redevances.

ALIGNEMENT AVEC LES SUBVENTIONS CANTONALES

Afin de simplifier la démarche d'allocation des subventions, la commune a décidé de soutenir des objets similaires à ceux soutenus par le Canton du Valais (le montant des subventions communales varie cependant par rapport aux subventions cantonales). Les personnes intéressées adressent leur demande à l'administration en fournissant la copie de promesse de subvention du service de l'énergie cantonal.

La commune subventionne différents objets ayant trait à la rénovation de bâtiments construits avant 2000 (amélioration de la classe CECB, isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre ou contre l'extérieur et des fenêtres), la rénovation du système de chauffage (PAC électrique en remplacement d'un chauffage à mazout ou électrique) ainsi que l'installation de capteurs solaires thermiques sur les bâtiments construits avant 2015 (nouvelle installation ou extension/remplacement d'une installation pour l'eau chaude sanitaire ou le chauffage).

ENJEU : FAIRE CONNAÎTRE LES SUBVENTIONS À LA POPULATION

L'allocation de subvention a débuté en 2018. En mai de la même année, seules deux demandes avaient été transmises à la commune. Afin de faire davantage connaître ces opportunités de subvention, la commune prévoit de communiquer à ce propos dans le journal communal.



Isolation thermique des façades d'une maison d'Ardon, subventionnée par la commune

Courgevaux – Suivi de consommation des bâtiments communaux

Afin d'atteindre le label Cité de l'énergie, la commune de Courgevaux a concentré ses efforts sur le suivi de la consommation de ses bâtiments et leur assainissement énergétique. Ces efforts ont été payants puisque trois ans après avoir commencé ce processus, la commune de Courgevaux s'est vu remettre le label Cité de l'énergie.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

- 2.1.2 Comptabilité énergétique et optimisation de la gestion
- 2.1.3 Stratégie et programme d'assainissement
- 2.1.4 Constructions ou rénovations exemplaires
- 2.2.1 Énergies renouvelables pour la chaleur (et le froid)
- 2.2.2 Énergies renouvelables pour l'électricité

EFFETS

- Vue d'ensemble de l'état technique des bâtiments communaux
- Réalisation d'un plan communal des énergies
- Développement des énergies renouvelables sur le territoire communal

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

www.subventionsbatiment.ch

[EnerCoach](#)

[Standard Bâtiments](#)

[Le Programme Bâtiments](#)

CONTACT

Alfred Rentsch

Commune de Courgevaux

+41 79 607 12 50

alfred.rentsch@courgevaux.ch

FOCUS SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune de Courgevaux a réalisé une première évaluation Cité de l'énergie en 2014. Elle ne comptabilisait que 20% des points. Elle a alors décidé de mettre en place de nombreux projets pour parvenir à atteindre le label Cité de l'énergie, en focalisant ses efforts sur les bâtiments communaux.

Dans un premier temps, la Commune a réalisé un état des lieux de tous les bâtiments communaux en réalisant une documentation technique de ses bâtiments et en calculant leurs surfaces de référence énergétique. Un suivi de la consommation des bâtiments a été mis en place, notamment avec l'installation de compteurs d'eau et de mazout. Des vannes thermostatiques ont également été installées. Un plan communal des énergies a été aussi réalisé.

PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Différentes installations d'énergie renouvelables ont été installées : pompe à chaleur dans le bâtiment du centre médical, panneaux photovoltaïques sur le toit de la buvette du club de football. L'éclairage public a été assaini (toutes les sources lumineuses sont désormais des LED, avec réduction de l'éclairage la nuit sur certains secteurs) et la commune a décidé d'acheter de l'électricité certifiée Naturemade STAR.

OBTENTION DU LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE AVEC BRIO

Après trois années d'intenses efforts, Courgevaux s'est ainsi vue remettre le label en 2017, avec 59,7% des points.

La Commune continue sur cette lancée et a mis sur pied un projet de planification d'une zone village respectant le Standard Bâtiments. Ce projet phare comprendra une crèche, un jardin d'enfant, des appartements subventionnés, l'accès au centre médical et la rénovation de l'auberge communale. Ce projet architectural est actuellement au concours. La Commune prévoit également de mettre sur pied des bornes de recharge pour véhicules électriques dans sa zone industrielle



Bâtiments communaux de Courgevaux

Belmont-Broye – Assainissement complet de l'éclairage public

Suite à son adhésion à l'Association Cité de l'énergie, la Commune s'est lancée dans une première démarche d'économies d'énergies et d'efficacité énergétique : l'assainissement de l'éclairage public pour le territoire du village de Domdidier. Ce projet de grande ampleur a permis de réduire de manière conséquente la consommation électrique de la commune.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

2.3.1 Eclairage public

EFFETS

- Importante réduction de la consommation énergétique
- Eclairage public performant et modulable en fonction des besoins

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

[Optimisation énergétique de l'éclairage public : topstreetlight](#)

[Publication « éclairage efficace des rues avec LED »](#)

CONTACT

Fabrice Currat

Commune de Belmont-Broye
administration@belmont-broye.ch

ÉCLAIRAGE PUBLIC VÉTUSTE ET GOURMAND EN ÉNERGIE

Le village de Domdidier (qui fait, suite à la fusion, partie de la [commune de Belmont-Broye](#)) a réalisé un état des lieux de son éclairage public en 2010. Celui-ci était relativement vétuste puisque 50% des 400 points lumineux étaient à vapeur de mercure, 35% au sodium, 10% des tubes fluorescents et 5% en LED. Par ailleurs la consommation électrique liée à l'éclairage public était conséquente : 220'000 kW/h, soit CHF 40'000.– par an, à quoi s'ajoutaient encore les frais d'entretien.

Les [travaux d'assainissement](#) ont eu lieu entre 2014 et 2016. En tout, 400 points lumineux ont été modifiés pour un montant total de CHF 550'000.–, investissement qui sera probablement amorti en une vingtaine d'années.

TÉLÉGESTION DES POINTS LUMINEUX

La Commune a choisi d'intégrer la télégestion des points lumineux, pour réduire l'intensité lumineuse pendant la nuit et diminuer ainsi la consommation électrique. Différents profils-types ont été définis pour les routes cantonales, secondaires et pour les passages-piétons, modifiables à tout moment via un site internet. Ce système a d'abord été testé sur deux zones avant d'être installé sur le reste du territoire. Aujourd'hui, il est installé sur 95% des points lumineux (les 5% restant étant des points lumineux situés dans des zones trop éloignées).

Les luminaires des deux autres villages de la Commune (Dompierre et Léchelles) ont également été remplacés par des modèles LED. Ceux-ci ne sont pas télégérés, mais pourvus de profils de réduction nocturne, une coupure nocturne a même lieu dans plusieurs quartiers de Léchelles.

ÉCONOMIES CONSÉQUENTES

Ce parc performant de luminaires LED a permis une réduction de la consommation électrique de 60 à 70%. La gestion de l'éclairage public est désormais assumée par les responsables du bureau technique de la commune (alarme, panne, problèmes techniques, etc.).



Lampadaires LED à Domdidier

Ecublens – Partenariat éco-entreprise – Projet pilote

La commune d'Ecublens a mené un projet pilote destiné à évaluer la mise en place d'une collaboration avec les entreprises de son territoire autour de la question de la durabilité. Par le biais d'ateliers d'échanges et d'un questionnaire d'autoévaluation de leurs propres pratiques, elle a réussi à impliquer les acteurs économiques dans cette démarche.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

6.2.3 Collaboration avec l'industrie, les entreprises, les prestataires de services et les exploitations forestières et agricoles

EFFETS

- Échanges et dialogue entre les entreprises et la commune
- Développement de synergies interentreprises
- Prise en compte des critères de durabilité par les entreprises
- Validation de la démarche générale (projet pilote)

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

[partenariat éco-entreprises à Ecublens](#)

CONTACT

Katia Slusarczyk

Déléguée au développement durable
Commune d'Ecublens VD
+41 21 695 63 08
katia.slusarczyk@ecublens.ch

Dans le cadre de son programme de politique énergétique, Ecublens souhaite contribuer à éveiller ou consolider une prise de conscience citoyenne sur la nécessité d'agir afin de limiter notre empreinte écologique. Le [partenariat éco-entreprise](#) vise à inciter les acteurs économiques à participer à cet effort collectif en portant une réflexion sur l'impact de leurs activités sur l'environnement.

PARTENAIRES DU PROJET

Le projet a été mené par le [Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable](#), en collaboration avec le conseiller Cité de l'énergie de la commune et avec le soutien de l'OFEN via le programme SuisseEnergie pour les communes.

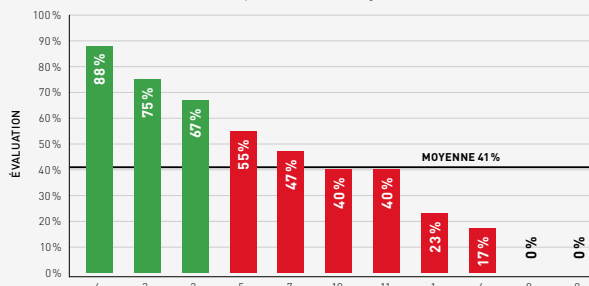
MISE EN PLACE

Cette étude s'est articulée autour d'un questionnaire d'autoévaluation en ligne ciblant les pratiques des participants en matière de gestion de l'eau, de l'énergie, de la mobilité et des déchets, ainsi que de trois ateliers d'échanges. Une quinzaine d'entreprises sélectionnées afin de constituer un panel représentatif des sociétés implantées sur le territoire ont accepté de prendre part au projet. La commune d'Ecublens s'est également prêtée au jeu en complétant le questionnaire. S'agissant d'un projet pilote, l'idée était de construire conjointement ce partenariat. Les entreprises ont ainsi pu porter un regard critique sur la démarche en elle-même et valider le bien-fondé d'une telle collaboration.

RÉSULTATS

Ce projet a permis d'engager le dialogue entre les entreprises et la commune, d'amorcer des synergies interentreprises et aux participants de se pencher sur la prise en compte des critères environnementaux dans leur fonctionnement. Les résultats de l'auto-évaluation ont montré que si la plupart des entreprises se sentaient concernées par la démarche, la mise en œuvre de « bonnes pratiques » était très variable de l'une à l'autre. Ces dernières sont toutefois motivées à poursuivre leurs efforts et à chercher des collaborations interentreprises, notamment sur la question de la mobilité ou du partage de ressources.

B.8. Mobilité/Transports
EcoEntreprise Basic: 2017 - Energie/Climat



Évaluation des bonnes pratiques des entreprises, ici pour la mobilité
Source : Dominique Rossel - TQE

Gibloux – Taxe au poids pour les déchets

Suite à la fusion de cinq communes en 2016, menant à la création de la commune de Gibloux, la Commune se devait d'unifier son système de gestion des ordures ménagères dans un délai de deux ans. Une partie de la population était soumise à la taxe au sac (sac spécifique à acheter ou vignette à coller), et l'autre à la taxe au poids avec compacteur de déchets.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

1.1.5 Gestion des déchets et des ressources

EFFETS

- Meilleur tri des déchets
- Réduction de la production de déchets à incinérer
- Simplification de la gestion administrative

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

dechets.ch

[Etat de Fribourg – Gestion des déchets](#)

CONTACT

David Thut

chef du service technique

Commune de Gibloux

+41 26 411 39 79

david.thut@commune-gibloux.ch

CHOIX DU SYSTÈME LE PLUS EFFICACE

La Commune a analysé les différents systèmes de gestion des déchets en place sur son territoire (taxe au sac et taxe au poids), afin de définir le plus efficace. Une comparaison des quantités de déchets produits a été réalisée sur la base des statistiques de l'usine d'incinération ainsi que du contrôle des habitants. Les villages soumis à la taxe au sac produisaient environ 40% de déchets de plus que ceux soumis à la taxe au poids (280kg par habitant par an contre 196kg). A l'échelle de la commune de Gibloux, l'adoption de la taxe au sac aurait impliqué la production de 230 tonnes de déchets supplémentaire par an, par rapport à l'adoption de la taxe au poids. Le Conseil communal, ne pouvant pas justifier une telle surproduction de déchets, a décidé d'appliquer la [taxe au poids sur l'ensemble de la commune](#) pour inciter les citoyens à trier leurs déchets de manière plus sélective et efficace. Quatre compacteurs à déchets ont été installés dans la commune et tous les ménages ont reçu une carte magnétique permettant de s'identifier et de déposer ses déchets. Les habitants possédant encore des sacs taxés ou des vignettes ont été remboursés.

GAIN D'EFFICACITÉ ET COÛT LIMITÉ POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Ce système permet également d'alléger la charge administrative pour la commune, puisque la gestion des sacs ou vignettes disparaît au profit d'un programme informatique permettant de gérer toutes les machines depuis le service technique. Une facture annuelle est envoyée aux citoyens, basée sur la quantité de déchets produite tout au long de l'année.

De plus, les coûts de mise en place d'un tel système ont été limités car les économies réalisées par la diminution des quantités de déchets incinérés ainsi que par l'abandon des tournées hebdomadaires de ramassage ont permis de financer l'installation des compacteurs à déchets.



Déchetterie de Gibloux

Lausanne – Actions de promotion du vélo

Depuis de nombreuses années déjà, la Ville de Lausanne s'engage en faveur du vélo et a mis en place différentes mesures pour sa promotion, telles que la création de contresens cyclables et d'impasses « avec exception », l'installation de pompes à vélo en libre-service, la création de places de stationnement réservées au vélo et la réalisation d'une carte vélo. La ville est également dotée d'un poste de délégué vélo.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

4.3.2 Réseau et infrastructures cyclables

EFFETS

- Attractivité renforcée du vélo
- Sécurisation de la pratique du vélo
- Facilitation des trajets cyclistes

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

[Faire du vélo à Lausanne: informations pratiques](#)

CONTACT

Stéphane Bolognini

délégué vélo, Ville de Lausanne
+41 21 315 54 15, velo@lausanne.ch

LE VÉLO, MOYEN DE TRANSPORT URBAIN IDÉAL

Le vélo est un mode de transport accessible, économe en énergie et en espace, facile à parquer, bon pour la santé et rapide, même dans une ville à la topographie accidentée comme Lausanne, surtout depuis l'avènement du vélo électrique.

DÉLÉGUÉ VÉLO

Reconnaissant le potentiel du vélo, la Ville a créé, en 2000 déjà, un poste de délégué vélo, chargé de la promotion de ce moyen de transport et du développement des aménagements cyclables. Le délégué vélo coordonne cette thématique au sein de l'administration et prend en compte les demandes extérieures (usagers, groupes d'intérêt).

FACILITER L'UTILISATION DU VÉLO

Une [carte vélo](#) a été élaborée, mettant entre autres en avant les axes recommandés pour les vélos dans l'agglomération lausannoise, et indiquant les services utiles aux cyclistes (réparateurs de vélos, location ou prêt de vélo, stationnement, etc.). La carte est mise gratuitement à disposition de la population en version papier et informatique. Des aménagements ont été réalisés sur le réseau routier, tels que [contresens cyclables](#), permettant aux cyclistes d'emprunter des rues à sens unique dans les deux sens, et d'éviter ainsi des détours inutiles, ou encore panneaux « [impasses avec exceptions](#) » indiquant aux cyclistes la perméabilité d'une impasse et offrant des itinéraires pratiques et parfois méconnus.

Lausanne met par ailleurs à disposition des cyclistes des pompes à vélo en libre-service et développe une offre de stationnement spécifiquement destinée aux utilisateurs du vélo (1700 places uniquement pour les vélos, et 700 pour vélos et motos début 2018). Les aménagements cyclables ainsi que l'emplacement des [pompes](#) et des [stationnements](#) peuvent être consultés sur le guichet cartographique de la ville.

Cette politique en faveur du vélo a porté ses fruits, puisqu'entre 2014 et 2017, le nombre de cycliste a augmenté de 33 %.



Vélo-cargo à Lausanne

Le Locle – Système de covoiturage alternatif

Taxito est un complément aux transports publics, proposant une offre d'auto-stop sécurisé et simple, particulièrement avantageuse dans les régions ne bénéficiant pas d'une couverture optimale en transport public. Ce système a été mis en place afin de renforcer les liaisons entre La Chaux-de-Fonds/Le Locle et la France voisine.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

4.4.2 Gestion de la mobilité et mobilité combinée

EFFETS

- Connexion entre les régions moins bien desservies
- Offre complémentaire aux transports publics
- Service d'auto-stop sécurisé

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

[Taxito](#)

[Communiqué de presse arcjurassien.ch](#)
[sur le service Taxito](#)

CONTACT

Cédric Dupraz

directeur de l'urbanisme, Le Locle
+41 32 933 84 06, cedric.dupraz@ne.ch

Benoît Morel

chargé de mission à Arcjurassien.ch
+41 32 889 76 05
benoit.morel@arcjurassien.ch

TAXITO ET LA PROMOTION DU COVOITURAGE DANS L'ARC JURASSIEN

L'Arc jurassien promeut le covoiturage de manière active, tant du côté suisse que français, avec son projet interreg « à plusieurs, c'est meilleur » regroupant plus de 135 entreprises adhérentes. Taxito est un moyen supplémentaire d'inciter la population, en particulier les pendulaires, à se lancer dans le covoiturage.

UN SYSTÈME SIMPLE ET EFFICACE

Pour utiliser le service Taxito, il suffit de se rendre à la borne Taxito la plus proche et d'envoyer un sms indiquant la destination souhaitée. Celle-ci s'affiche alors sur le tableau du Point Taxito. Elle est ainsi visible pour les automobilistes qui peuvent alors choisir de s'arrêter pour prendre « l'autostoppeur ». Ce dernier envoie le numéro d'immatriculation du véhicule par sms. Conducteur et passager sont alors enregistrés et la transaction financière peut s'effectuer en ligne ou via l'application mobile. Le coût d'un trajet s'élève à 20 centimes le kilomètre. Le temps d'attente moyen pour les utilisateurs est de quatre minutes.

COVOITURAGE TRANSFRONTALIER

Le système Taxito a été installé en 2015 entre La Chaux-de-Fonds et Morteau (France), avec des points Taxito dans ces deux villes ainsi qu'au Crêt-du-Locle et en Ville du Locle. Entre 2016 et 2017, la demande pour Taxito a progressé de 79 %, et s'élève ainsi à un peu plus de 500 utilisations par année. Même si le nombre d'utilisations reste modeste, l'augmentation constante du recours à ce service donne matière à satisfaction.

INVESTISSEMENTS SIMPLES POUR LA COMMUNE

Taxito est une organisation privée. La Ville ne finance pas son fonctionnement, mais elle a délivré les autorisations d'installations de ce système sur son territoire, a mis à disposition l'espace public pour la pose des bornes et panneaux Taxito et s'occupe de faire la promotion de ce système auprès des entreprises notamment.



Borne Taxito

Martigny – Engagement des écoles pour la transition énergétique

Depuis 2014, les communes du District de Martigny sont engagées dans une démarche visant l'indépendance énergétique (MYénergie). Elles ont fixé des objectifs ambitieux et ont mis en place un programme d'actions pour y parvenir. De nombreux acteurs sont intégrés à la démarche, dont les écoles, qui jouent un rôle majeur.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

6.2.2 Collaboration avec les écoles et les institutions de formation

EFFETS

- Sensibilisation des écoliers, enseignants et personnel scolaire
- Écoles pionnières au niveau suisse en matière énergétique

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE

[Distinction École de l'énergie](#)

[Thématique de l'énergie à l'école](#)

[MYénergie](#)

CONTACT

Martine Plomb

CREM, +41 27 721 25 40
martine.plomb@crem.ch

Patrice Moret

directeur des écoles primaires de Martigny, +41 27 721 24 00
patrice.moret@villedemartigny.ch

ACTIONS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Dans le cadre de MYénergie, des actions sont menées dans toutes les écoles primaires du District de Martigny : campagne d'affichage des étiquettes énergétiques des bâtiments scolaires ; mise à disposition des classes de « kits énergie pour chasser le gaspillage énergétique », présentés aux classes de 7H par un intervenant externe, professionnel de l'énergie.

Tous les directeurs d'établissement se sont engagés dans cette démarche. Un groupe de travail composé d'enseignants et de didacticiens de la HEP a permis de soutenir l'élaboration des supports fournis aux enseignants et aux élèves.

Ce projet étant fructueux, une réflexion est menée pour l'étendre à l'ensemble du Canton.

OBJECTIF : ÉCOLE DE L'ÉNERGIE

Les écoles de Martigny, avec leurs 1500 élèves, trois sites et cinq bâtiments scolaires, ont décidé de faire un pas de plus, et souhaitent devenir École de l'énergie. Cette distinction récompense les écoles qui traitent de manière approfondie et durable le thème de l'énergie.

La commission scolaire a déjà donné un préavis favorable à ce projet, et une validation de principe a été donnée par le Conseil Communal en mai 2018. Un premier état des lieux reflétant un engagement déjà important a été réalisé au printemps 2018. Pour ancrer cette démarche, les écoles primaires de Martigny vont créer dès la rentrée 2018 un groupe de travail spécifique composé d'enseignants, d'un membre de la direction, d'un concierge ainsi que de deux à trois élèves. Le rôle de ce groupe de travail est de développer un plan d'action des mesures à mettre en place à court, moyen et long terme pour poursuivre les démarches. Un dossier présentant un compte rendu des travaux réalisés et prévus sera déposé en mai 2019. Les écoles espèrent être certifiées en juin 2019.



Ecole de Martigny-Bourg

Nyon – Guide pour favoriser la biodiversité en milieu urbain

La biodiversité est mise à mal par l'urbanisation croissante et le morcellement du territoire, mais paradoxalement, le milieu urbain offre de nombreux habitats pour différentes espèces. La Ville de Nyon a choisi de sensibiliser les professionnels ainsi que les particuliers à la thématique de la Nature en ville en publiant un guide.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

3.2.5 Gestion des espaces verts

EFFETS

- Promotion de la biodiversité en milieu urbain sur le domaine privé
- Sensibilisation des professionnels et de la population

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

[Ville de Nyon : guide pour favoriser la biodiversité en milieu urbain](#)

[Ecublens VilleVerte](#)

[Ville de Sion : guide des aménagements extérieurs sur fonds privés](#)

CONTACT

Maria Daher

Ville de Nyon, +41 22 316 47 71
 maria.daher@nyon.ch

MAJEURE PARTIE DU TERRITOIRE EN MAINS PRIVÉES

Dans le cadre de sa stratégie Nature en Ville, la Ville de Nyon met en place de nombreuses mesures pour favoriser la biodiversité. Toutefois, seul 18% du territoire nyonnais se trouve sur le domaine public. Les 82% restant appartiennent à des propriétaires privés, la Ville n'a donc pas de contrôle sur ce qui se fait sur ces parcelles. Elle a donc décidé de sensibiliser les professionnels des domaines de la construction et les privés à la protection de la biodiversité. Pour ce faire, un guide technique de recommandations pour « aménager en favorisant la biodiversité » a été publié en 2017. Ce guide a été envoyé à une centaine de bureaux (architectes, paysagistes, régies et autres bureaux d'urbanisme et de génie civil) et a été remis aux personnes souhaitant des documents de demandes d'autorisation de construire.

GUIDE PRATIQUE ET TECHNIQUE

Ce guide se compose de sept fiches de recommandations sur les thématiques suivantes : prairies et gazons fleuris, haies vives, étangs et mares, toitures végétalisées, fruitiers en ville, revêtements perméables et petits aménagements pour la faune.

Les fiches donnent des informations pratiques et techniques, du type : quel type d'arbre fruitier choisir pour favoriser la biodiversité, comment le planter et l'entretenir ? ; comment et où installer un tas d'herbe, de bois, ou un nichoir pour créer des habitats pour la faune ? ; comment créer des revêtements perméables permettant l'infiltration des eaux ?

Le guide a été reçu avec enthousiasme du côté des professionnels.

AFFICHETTE DE SENSIBILISATION

Les particuliers ne sont pas oubliés non plus, puisqu'une affichette résumant les différents points abordés dans le guide, et leur apportant des conseils pour favoriser la biodiversité dans les jardins et sur les balcons leur a été envoyée en tout-ménage au printemps 2018.



Les différents guides créés par la Ville de Nyon

Porrentruy – Smart-metering des bâtiments municipaux

Les smart cities ont en commun l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la gestion d'un territoire ou de bâtiments. Porrentruy a mis en place un monitoring automatisé et agrégé de l'eau, de la chaleur et de l'électricité des bâtiments communaux.

ENERGY MANAGEMENT TOOL CITÉ DE L'ÉNERGIE

2.1.2 Comptabilité énergétique et optimisation de la gestion

EFFETS

- Automatisation du suivi et de la comptabilité énergétique
- Suivi en temps réel vers une même plate-forme pour un meilleur suivi
- Optimisation de la gestion
- Positionnement en tant que ville innovante

AIDE À LA MISE EN OEUVRE

[Présentation «Porrentruy Smart City – Monitoring multi-fluides des bâtiments» \(PDF\)](#)

[Article du Temps « Les projets de villes intelligentes se déploient en Suisse »](#)

[SuisseEnergie pour les communes : Smart City Energo](#)

CONTACT

Elisa Theubet

Mandataire énergie
Municipalité de Porrentruy, +41 32 465 78 71
elisa.theubet@porrentruy.ch

AVANTAGES DU SMART-METERING

Le smart-metering permet de suivre les consommations d'eau, de chaleur et d'électricité avec une périodicité de relevés et une précision plus importante qu'avec des relevés manuels, d'avoir un aperçu des indicateurs en temps réel, de détecter les fuites et surconsommations et de définir des seuils d'alarme. Tout cela dans le but d'optimiser la gestion des consommations des bâtiments.

ONZE BÂTIMENTS ÉQUIPÉS

La Ville a d'abord réalisé une phase test en installant ce système dans deux bâtiments (une école et l'Hôtel de ville). Celle-ci s'étant relevée fructueuse, l'expérience a été déployée dans neuf autres bâtiments en 2017. Les onze sites équipés comptabilisent soixante points de comptage, pour une plateforme de gestion et un site internet.

PLATEFORME INTERNET

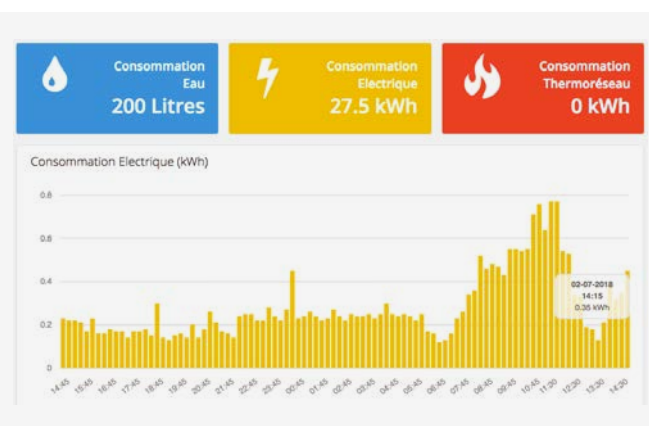
Les données de consommation sont directement envoyées depuis les appareils de comptage vers les outils de suivi energo. Elles peuvent aussi être visionnées en temps réel par la population sur une [plateforme internet](#), créée à des fins de sensibilisation.

ÉCONOMIES RÉALISÉES

Le montant de l'investissement s'élève à CHF 70'500.-, financé à hauteur de 40% par l'OFEN (SuisseEnergie pour les communes). Il sera amorti en six ans grâce aux gains de personnel effectués. Les frais de maintenance annuels s'élèvent à CHF 1000.-. Plus de 100'000 kWh d'énergie sont épargnés chaque année et CHF 14'000.- d'économies sont générés par le programme d'optimisation énergétique. Les alarmes automatiques du système de smart-metering permettront probablement d'augmenter encore ces économies.

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ RÉGIONAL

La mise en place et la gestion de ce smart-metering se fait avec huit entreprises partenaires, situées dans la région (collecte, stockage, mise à disposition, visualisation et exploitation des mesures). Ce partenariat public-privé autour de l'innovation est une grande richesse pour la région.



Plateforme internet permettant de visualiser les consommations en temps réel



ADRESSE DE CONTACT

**SuisseEnergie pour les communes,
direction romande**

GE / VD / VS f / FR / NE / JU

Jérôme Attinger, Planair SA

Crêt 108a, 2314 La Sagne

Tél. +41 32 933 88 40

Fax: +41 32 933 88 50

Image de couverture

Electromobilité Cité de l'énergie Locarno



SuisseEnergie est le programme du Conseil fédéral pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables grâce à des mesures volontaires. Les villes, les communes, les sites ainsi que les régions y jouent un rôle très important et sont soutenus par SuisseEnergie.

L'association décerne le label «**Cité de l'énergie**» aux villes, communes et régions qui s'engagent sans relâche pour une utilisation efficace de l'énergie, pour la protection du climat ainsi qu'en faveur des énergies renouvelables. Les critères d'attribution sont exigeants, ce qui garantit des standards élevés sur le long terme et fait du label un précieux outil de planification. On dénombre déjà plus de 400 «Cités de l'énergie».